



Collège d'Alma

RAPPORT ANNUEL



2022-2023 | CRÉATEUR
D'AVENIR S

Adopté au conseil d'administration du 13 novembre 2023

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons notre rapport annuel pour l'année 2022-2023, laquelle marque le premier jalon de notre toute nouvelle planification stratégique. Cette dernière se veut des plus ambitieuses et s'articule autour d'enjeux importants tels que la réussite éducative; l'attrait, l'accueil et l'inclusion d'une clientèle diversifiée; une offre de formation flexible et pertinente; un milieu de vie sain et sécuritaire; les pratiques écoresponsables et le partage des savoirs. Une lecture assidue du présent rapport convaincra le lecteur que les efforts visant à donner corps à cette planification sont déjà bien entamés.

En ce qui a trait à la réussite, notons la refonte complète des programmes de Sciences de la nature et d'Arts, lettres et communication, de même que plusieurs innovations pédagogiques : simulations mégacodes et grandeur nature, clinique-école La Vigie, utilisation du site KM³, formation immersive en 360 degrés, nouveaux centres d'aide et plus encore!

Les pages qui suivent traduisent également le souci d'offrir une expérience étudiante totale, couvrant l'ensemble des dimensions humaines liées au passage au sein d'un établissement supérieur. Le Collège d'Alma peut se targuer d'être le premier cégep au Québec à se doter d'un chantier permanent visant une amélioration en continu à cet effet.

Le Collège a aussi pris un leadership fort quant aux enjeux liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion en embauchant un conseiller spécialisé en la matière, en plus de tenir une journée d'information et de sensibilisation destinée aux gestionnaires des quatre cégeps de la région. Notre établissement chemine aussi rapidement dans la posture d'allié souhaitée avec les peuples autochtones, laquelle s'incarne dans l'action, à travers des délocalisations de programmes, la création d'offres adaptées et des projets menés en commun.

Nous avançons aussi inexorablement vers la concrétisation d'entreprises d'envergure, dont l'édification d'une nouvelle résidence étudiante, le réaménagement complet de la bibliothèque et un nouveau pavillon de la sécurité. À coup sûr, les perspectives d'avenir nous animent et mobilisent nos équipes, toujours aussi dévouées.

Nous pourrions ajouter maints et maints exemples qui traduisent cette mobilisation de tous les instants et ses effets concrets sur notre communauté immédiate et élargie. Il faudrait aussi témoigner du rayonnement constant du Collège sur les scènes locale, régionale, provinciale et internationale. Ajoutons à cela une gestion rigoureuse de nos ressources, laquelle nous permet d'entrevoir les prochaines années avec un optimiste certain.

En terminant, nous souhaitons aussi souligner l'apport inestimable des membres de notre conseil d'administration ainsi que celui de nos nombreux partenaires du milieu.

Le président du conseil d'administration,

La directrice générale,



Christian Gendron



Marie-Ève Gravel

TABLE DES MATIÈRES

Mission, valeurs et vision du Collège d'Alma	4
Bilan de l'année 2022-2023 en regard du Plan stratégique 2022-2027.....	5
Quelques statistiques.....	24
• L'effectif scolaire	24
• La réussite des étudiantes et étudiants.....	25
Gestion financière	28
• Les états financiers	28
• Niveau annuel de l'effectif et information relative aux contrats de service de 25 000 \$ et plus.....	29
• Plan d'action visant à prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur	30
Instances.....	31
• Le conseil d'administration et le comité exécutif.....	31
• La commission des études	31
Entreprises et collectivités	32
Agrinova, centre collégial de transfert de technologie	34
CO^{lab} innovation sociale et culture numérique.....	36
Obligations légales	37
• Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Collège d'Alma	37
• Divulgence d'actes répréhensibles.....	40

MISSION, VALEURS ET VISION DU COLLÈGE D'ALMA

Mission

Établissement d'enseignement supérieur, le Collège d'Alma est un développeur de talents et de compétences. Par des approches éducatives diversifiées, il propulse les passions, donne corps aux ambitions et accompagne vers la réussite. Pour y parvenir, il s'appuie sur un ensemble dynamique d'expertises ainsi que sur un réseau de ressources permettant aux personnes et aux organisations d'apprendre, d'expérimenter et d'atteindre leur plein potentiel.

Vision 2022-2027

Dans un monde en perpétuelle mouvance, le Collège d'Alma est tourné résolument vers l'avenir et participe activement à la prise en charge des changements sociaux et technologiques. Catalyseur de savoir, le Collège d'Alma vise l'excellence pour le développement des personnes, des organisations et de la collectivité, d'ici et d'ailleurs. Ce faisant, il exerce un leadership certain dans sa communauté en soutenant des initiatives locales et régionales porteuses.

Valeurs de rayonnement

Inclusion

Le Collège d'Alma, les membres de son personnel ainsi que ses étudiantes et étudiants travaillent dans une approche inclusive respectueuse, à travers laquelle la diversité et l'équité sont les fondements d'une ouverture à la différence.

Collaboration

Le Collège d'Alma, les membres de son personnel ainsi que ses étudiantes et étudiants mettent leur expertise au service de projets communs, s'impliquent dans différentes initiatives internes, interprogrammes ou en partenariat avec la communauté, dans une approche collégiale.

Innovation

Le Collège d'Alma, les membres de son personnel ainsi que ses étudiantes et étudiants s'inspirent des tendances d'avant-garde, explorent des solutions originales, partagent leurs résultats; ils contribuent à l'apprentissage collectif en visant la persévérance scolaire, la réussite et le développement des compétences du futur.

Excellence

Le Collège d'Alma et les membres de son personnel œuvrent à la réussite des étudiantes et étudiants, de ses projets et de ceux de la communauté; leurs efforts visent l'amélioration des performances, le dépassement et le succès.



BILAN DE L'ANNÉE 2022-2023 EN REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2022-2027

Les actions qui ont marqué cette première année de mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2027 du Collège d'Alma ont contribué sans conteste à la réalisation de notre mission éducative, et ce, grâce au soutien et à la collaboration de tous les membres du personnel.

Orientation 1

Placer la réussite éducative au cœur de nos actions

Objectif 1.1 : Définir un projet éducatif innovant et porteur de sens pour le Collège

Résultats atteints 2022-2023 :

- Version préliminaire du projet éducatif soumise pour consultation

Objectif 1.2 : Bonifier et optimiser les mécanismes de partage des expertises permettant de créer une concertation active en matière de réussite

Résultats atteints 2022-2023 :

- Création du comité institutionnel de réussite et tenue de 5 rencontres
- Participation de l'aide pédagogique aux apprentissages de la Formation continue au comité institutionnel en lien avec la santé mentale et le mieux-être du Collège d'Alma ainsi qu'à l'équipe psychosociale des Services aux étudiants
- Création d'outils de suivi des cheminements étudiants, de la réussite et des abandons à la Formation continue et présentation au comité de direction
- Évaluation des projets pédagogiques en soutien à la réussite

Objectif 1.3 : Soutenir efficacement les transitions par des mesures d'accueil, d'encadrement et de soutien adaptées aux différentes clientèles, particulièrement pour les étudiantes et étudiants internationaux et issus des communautés autochtones

Résultats atteints 2022-2023 :

- Sondage effectué et analyse présentée au comité ainsi qu'aux Services aux étudiants
- Mise en place d'une journée d'accueil des nouveaux étudiants et étudiantes de la Formation continue avec présentation de l'équipe
- Évaluation de la satisfaction par le comité Expérience étudiante
- Organisation d'un salon d'accueil des étudiantes et étudiants internationaux en août 2023
- Création d'un sous-comité autochtone au comité institutionnel en matière d'équité, de diversité et d'inclusion
- Conception et passation d'un sondage pour l'accueil des étudiantes et étudiants internationaux
- Amélioration du suivi aux étudiantes et étudiants, de manière à favoriser la rétention par la mise en place d'un comité d'encadrement pédagogique
- Réalisation d'un partenariat avec le centre Mamik pour 5 places en garderie pour les étudiants autochtones

- Participation active du Collège aux actions du comité logement de la Ville d'Alma et suivi avec nos étudiantes et étudiants pour la recherche de logements
- Diffusion de six appels à la communauté afin de mettre à jour la banque de logements en ligne
- Présidence des chantiers 1 et 5 du Pôle en enseignement supérieur sur les transitions
- Participation du personnel aux différents comités du Pôle
- Implication au comité-conseil du Pôle pour le directeur des études et au comité de direction pour la directrice générale
- Organisation de la journée Camp Innovation en formation le 16 novembre 2022 (130 participantes et participants)
- Participation à l'activité annuelle de présentation du Pôle sur les transitions en enseignement supérieur
- Formation du comité pour la mise en place d'ALI et de son module sur les transitions
- Implantation d'ALI en mars 2023

Objectif 1.4 : Développer l'expertise des membres du personnel pour favoriser la réussite des étudiantes et étudiants par des pratiques innovantes

Résultats atteints 2022-2023 :

- Création d'un comité de la commission des études pour la planification des activités de formation
- 2 journées pédagogiques tenues (janvier et juin), ainsi que 4 midis pédagogiques
- Rencontre d'accueil des enseignantes et enseignants de la Formation continue à l'automne 2022 et en janvier 2023
- Mise en place de rencontres de programmes animées par l'enseignante-coordonnatrice à la Formation continue

Objectif 1.5 : Offrir une expérience d'apprentissage dynamique et concrète favorisant l'engagement, notamment par des projets importants, ainsi que des partenariats externes et internes

Résultats atteints 2022-2023 :

- Lancement public de la nouvelle Clinique-école La Vigie en présence des partenaires du milieu
- 2 simulations mégacodes entre le Département de soins infirmiers, le programme Techniques policières autochtones et l'UMF, et documentation de la première dans une vidéo promotionnelle récapitulative;
- Ententes de partenariat avec le CIUSSS pour la clinique-école en Soins infirmiers
- Mise en place d'un partenariat avec le site Qualia pour les programmes de sécurité
- Mise en place d'un partenariat pour l'utilisation du site KM³ du centre Bang

Objectif 1.6 : Revoir les politiques, les processus et les outils pour s'adapter aux clientèles et favoriser la persévérance et la réussite dans des parcours et cheminements diversifiés

Résultats atteints 2022-2023 :

- Dépôt en avril d'une version préliminaire de la PIEA pour consultation; poursuite des travaux en comité
- Consultation de plusieurs politiques; rédaction en cours

Objectif 1.7 : Aménager des espaces favorisant des pratiques pédagogiques diversifiées et innovantes, et positionner davantage la bibliothèque comme un levier de réussite

Résultats atteints 2022-2023 :

- Tenue de 4 rencontres du comité Espaces pédagogiques
- Réalisation et analyse de sondages sur les aménagements travaillés par le comité pour la standardisation des espaces
- Réaménagement de 2 salles de cours : P2-635 et P2-639
- Évaluation de la possibilité de rénover des classes à la ferme
- Participation à un appel de projet du ministère de l'Enseignement supérieur pour le réaménagement du P1-546 et des espaces sanitaires
- Formation complétée du secrétaire du comité de sélection afin de mettre en place un comité de sélection pour les professionnels (plans et devis) dans le dossier de la bibliothèque et de l'espace pour les étudiantes et étudiants internationaux
- Présentation pour consultation d'une deuxième version du projet auprès de la communauté collégiale; version finale avec plans et devis en élaboration à l'automne prochain
- Début des travaux d'aménagement d'un nouvel espace collaboratif pour le personnel enseignant de la Formation continue lors de la période estivale
- Projet de réaménagement d'un espace pour les étudiantes et étudiants internationaux intégré dans le plan de réaménagement de la bibliothèque; plan préliminaire de l'espace fait et présenté aux principaux intervenants

Objectif 1.8 : Assurer la qualité de l'expérience étudiante par une vie sociale, culturelle et sportive et des services qui répondent aux besoins et qui favorisent l'implication et l'engagement

Résultats atteints 2022-2023 :

- Implication de deux étudiantes au conseil d'administration et à la commission des études et sollicitation auprès de ceux-ci pour les 3 comités institutionnels
- Démarche pour la création d'un comité des étudiants internationaux qui verra le jour à l'automne 2023
- Inclusion des étudiantes et étudiants de la Formation continue dans l'association étudiante
- 1^{er} sondage effectué : 213 répondantes et répondants (1^{re} année seulement)
- 2^e sondage effectué : 188 répondantes et répondants (1^{re} année seulement)

Objectif 1.9 : Mettre en place les conditions optimales pour favoriser les retours aux études

Résultats atteints 2022-2023 :

- Validation des horaires des étudiantes et étudiants par les aides pédagogiques individuelles
- Création de cheminements atypiques pour les étudiants et étudiantes de la Formation continue par l'aide pédagogique aux apprentissages

	Indicateurs de suivi	Résultats 2022-2023	Cibles 2027
1	Taux d'appréciation des étudiantes et étudiants de leur expérience au Collège	91% après 2 premiers sondages	85 %
2	Taux de diplomation des étudiantes et étudiants deux ans après la durée prévue (même collège, tout programme à l'enseignement régulier)	66,60 % (données partielles)	70 %
3	Nombre de passerelles interordres réalisées	0	3
4	Nombre de perfectionnements offerts aux enseignantes et enseignants et aux professionnelles et professionnels en appui à la réussite	Régulier : 8 activités différentes (119 participations totales)	6 annuellement 25 participants /perfectionnement
		Formation continue : 1 (5 participants)	
5	Taux de réussite à la première session	85,60 %	90 %
6	Taux de réinscription à la 3 ^e session	83,60 %	88 %
7	Nombre d'espaces collectifs ou d'enseignement améliorés	5 salles d'enseignement (P0 Lab informatique) + 1 espace collectif (soins infirmiers/vigie) 4 laboratoires informatiques (É22)	15 espaces collectifs ou d'enseignement améliorés
8	Nombre et types d'activités sociales, culturelles et sportives proposées au collège	278 (tout est inclus)	175 incluant les parties des équipes sportives
9	Nombre de personnes ayant fait un retour aux études à la formation continue	Impossible à mesurer pour le moment. L'indicateur doit être clarifié.	300

Orientation 2

Attirer et accueillir une clientèle diversifiée et favoriser son inclusion

Objectif 2.1 : Définir et formaliser les pratiques institutionnelles en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), à travers notamment l'élaboration d'une politique à cette fin

Résultats atteints 2022-2023 :

- Création du comité institutionnel en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) et tenue de 3 rencontres
- Révision des contenus relatifs aux communications liées à l'admission avec les étudiantes et étudiants afin de retirer les références au genre

Objectif 2.2 : Développer les compétences de l'ensemble de la communauté collégiale en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)

Résultats atteints 2022-2023 :

- 1 webinaire offert sur la décolonisation de l'enseignement à la journée pédagogique de janvier
- 1 journée pédagogique complète sur le thème de la pédagogie inclusive (24 participants)
- Mandat du comité EDI élaboré
- Réflexion sur différentes activités pouvant être offertes
- 1 formation dispensée en Soins infirmiers
- 1 journée de sensibilisation pour le personnel-cadre des 4 cégeps de la région (89 participants)
- Tenue d'une activité sur la diversité culturelle en novembre
- Calendrier de formations et d'ateliers en préparation

Objectif 2.3 : Élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'attraction locales, régionales et internationales des effectifs étudiants et développer différents partenariats à cet égard

Résultats atteints 2022-2023 :

- Rapports des missions et des délégations rédigés et dépôt d'un plan d'action pour le développement international
- Mission exploratoire en France pour mesurer le potentiel de développement de la formation continue à l'international
- 3 plans d'action annuels 2023-2024, avec partenaires, sont en cours, 2 sont réalisés
- Participation active au comité de promotion de l'AEC en Techniques policières autochtones piloté par le ministère de la Sécurité publique en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi
- Établissement de partenariats avec les services correctionnels provinciaux
- Présentation des 25 ans de Techniques policières autochtones au Colloque sur la persévérance et la réussite chez les Premiers Peuples, ainsi qu'au Colloque des directeurs et directrices des services de police autochtones du Québec (juin 2023)
- Processus de sélection des nouveaux étudiants et étudiantes en Protection de la faune avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Discussions avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour la création d'un DEC et pour la révision du programme et du développement de cette AEC pour un partenariat pédagogique avec l'école de formation de Duchesnay (juin 2023)
- Dépôt de trois projets d'entente et signature de 6 ententes pour le développement de partenariats en lien avec nos programmes d'études au régulier et nos sports aux Antilles et en France; 3 missions ont été menées
- Poursuite de la cohorte de formation en collaboration avec la communauté de Listuguj, Service Québec et le Cégep de la Gaspésie et des Îles
- Embauche d'une spécialiste en autochtonisation pour le programme par la communauté de Listuguj (22 étudiants en juin 2023)

Objectif 2.4 : Connaître davantage nos clientèles, documenter leur expérience et utiliser adéquatement les résultats pour poser des actions concrètes et pertinentes visant l'amélioration continue de l'expérience étudiante

Résultats atteints 2022-2023 :

- Diffusion des résultats du 1^{er} sondage auprès de l'équipe des Services aux étudiants et lors de l'activité de la rentrée de tous les membres du personnel
- Diffusion des résultats du 2^e sondage au comité de direction et à certains services et comités concernés
- Rétroaction : ajustement fait pour la rencontre d'accueil à la suite des résultats
- Confection d'une section Expérience étudiante sur le site Internet du Collège
- Dévoilement public des travaux et des objectifs du comité Expérience étudiante prévu à la rentrée 2023
- Élaboration d'une image de marque pour l'expérience étudiante au Collège d'Alma
- Production d'une première vidéo donnant la parole aux étudiantes et étudiants quant à leur parcours au Collège
- Questionnaire d'auto-identification en voie de finalisation

Objectif 2.5 : Augmenter la capacité d'hébergement pour nos étudiantes et étudiants, notamment par l'ajout d'une résidence étudiante

Résultats atteints 2022-2023 :

- Participation active à 5 rencontres du comité logement
- Discussion débutée avec la Ville d'Alma quant à la localisation du projet, soumissions des professionnels en attente et rencontre avec des investisseurs privés
- Acquisition d'un bâtiment près du Collège en cours

Objectif 2.6 : Définir et mettre en œuvre en tant qu'allié un modèle de collaboration avec les communautés autochtones basé sur les meilleures pratiques

Résultats atteints 2022-2023 :

- Intégration au mandat du comité EDI
- Création sous-comité autochtone - 1 rencontre tenue
- 1 formation dispensée auprès des enseignantes en Soins infirmiers et 1 atelier d'impact réalisé auprès du département de Soins infirmiers et des professionnels
- Formation d'un comité de sécurisation culturelle spécifiquement pour Soins infirmiers et également d'un comité élargi (2 rencontres)
- Travaux du comité de sécurisation culturelle avancés; proposition de modification des contenus dans le cursus du programme Soins infirmiers validée par le département
- Création d'un sous-comité de programme avec les disciplines de Sciences humaines
- Participation du conseiller en équité, diversité, inclusion et à la recherche à 2 colloques sur les réalités autochtones et la sécurisation culturelle
- Mission d'exploration du conseiller EDI à Vancouver pour le Pavillon de sécurité; rencontre avec le Native Education College
- Préparation d'un plan de développement des compétences pour les communautés de Pessamit et d'Unamen Shipu.
- Financement de 335 000 \$ octroyé par le ministère de l'Enseignement supérieur pour réaliser une étude sur les freins et les bons coups du projet du programme de Protection de la faune à Listiguj en vue d'un apprentissage auprès du réseau collégial; élaboration du plan de recherche en cours; démarrage de la recherche à l'automne 2023
- Réalisation de la vidéo *Accélérons le rythme* par l'Association étudiante du Collège d'Alma, projet faisant le portrait de trois étudiants en Techniques policières autochtones et ayant comme principal objectif de démystifier les préjugés les plus communs à leur égard.

	Indicateurs de suivi	Résultats 2022-2023	Cibles 2027
1	Mise en place d'un comité équité, diversité, inclusion (EDI) et nombre de rencontres tenues	Le comité institutionnel EDI a été créé et s'est rencontré 3 fois	Le comité est mis en place et se rencontre annuellement 4 fois
2	Adoption d'une politique EDI	Travaux en cours	Adoption de la politique
3	Nombre de formations et d'activités de sensibilisation destinées au personnel quant aux enjeux liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et nombre de participantes et participants	1 formation en Soins infirmiers (15 participants) 1 journée de sensibilisation aux cadres 1 formation sur les mythes et réalités offerte aux membres de l'équipe psychosociale 1 webinaire sur la décolonisation de l'enseignement supérieur dans le cadre d'une journée pédagogique (minimum 19 participants) 2 formations dans le cadre de la journée pédagogique sur le thème de la diversité et de l'inclusion en juin (18 inscrits actuellement)	Minimum d'une par année pour toute la communauté 25 participants par formation
4	Nombre d'étudiantes et étudiants internationaux au Collège	A = 120 H = 125	150
5	Nombre de nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants internationaux au Collège	A = 61 H = 15	50 annuellement
6	Nombre d'étudiantes et étudiants autochtones au Collège	Formation continue : A22 : 57 H23 : 38 Régulier : A22:14 - H23 :16	Formation continue : 70 Régulier : 50
7	Nombre de nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants autochtones au Collège	Formation continue : A22 : 15 - H23 : 0 Régulier : A22 : 9 - H23: 2	Formation continue : 20 Régulier : 25
8	Nombre d'étudiantes et étudiants québécois provenant de l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Formation continue : 304	Formation continue : 175 Régulier :150
9	Nombre de partenariats nationaux et internationaux réalisés pour l'attraction des effectifs	Formation continue: 2 Régulier : 6	20 nouvelles ententes
10	État des lieux des clientèles et du Collège en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)	Formulaire de déclaration volontaire en cours d'élaboration	À déterminer
11	Taux de réponse au questionnaire d'auto-identification	Questionnaire en élaboration	À déterminer
12	Statistiques de fréquentation scolaire (effectifs étudiants)	Formation continue : A22 : 272 - H23 : 262 Régulier : A22 : 1012 - H23 : 984	1150 étudiantes et étudiants

13	Mise en place d'un comité de concertation autochtone au sein du Collège (étudiantes et étudiants, corps enseignant et membres du personnel autochtones)	Le sous-comité a été créé et s'est rencontré 1 fois	Le comité est mis en place et se rencontre annuellement 4 fois
14	Nombre de formations en lien avec les réalités autochtones et nombre de participantes et participants	2 ateliers en Soins infirmiers et aux professionnels (23 participants) 1 formation sur le rôle d'allié en Soins infirmiers (15 participants) 1 webinaire sur la décolonisation de l'enseignement supérieur offert à la journée pédagogique de janvier (au moins 19 participants)	Minimum d'une par année pour toute la communauté 25 participants par formation
15	Développement d'une approche et d'outils de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) adaptés à la réalité des communautés autochtones	aucun	Réalisation des outils et de la démarche

Orientation 3

Assurer une offre de formation flexible, pertinente et bonifiée par la recherche et l'innovation

Objectif 3.1 : Innover dans nos programmes d'études offerts pour qu'ils soient adaptés aux besoins des clientèles actuelles et futures

Résultats atteints 2022-2023 :

- Évaluations complétées pour cinq programmes au régulier
- Évaluation du programme Exploitation d'un verger nordique complétée
- Programme d'Arts, lettres et communication révisé et déposé à la commission des études et intégration des nouveaux contenus aux outils d'information scolaire (site Internet et répertoire, notamment)
- Programme de Sciences de la nature révisé et déposé à la commission des études et intégration des nouveaux contenus aux outils d'information scolaire (site Internet et répertoire, notamment)

Objectif 3.2 : Intégrer les ressources numériques et technologiques dans les parcours d'études

Résultats atteints 2022-2023 :

- Conception d'une websérie pédagogique avec CO^{lab} en lien avec différents programmes d'études, par exemple : Techniques de l'informatique, Gestion et technologies d'entreprise agricole, Arts visuels et numériques, Techniques de comptabilité et de gestion
- Réalisation de deux capsules immersives en collaboration avec la communauté de Mashteuiatsh sur les savoirs ancestraux
- Entente de 210 000 \$ avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour la conception de 5 capsules dans le studio immersif du CO^{lab}

Objectif 3.3 : Renforcer les mécanismes de gestion et d'évaluation des programmes d'études assurant une amélioration continue et une adaptation aux réalités changeantes

Résultats atteints 2022-2023 :

- Actualisation de l'outil du bilan d'implantation des programmes d'études et de l'outil de grilles de cours et logigrammes en cours pour expérimentation à l'automne
- Réalisation d'un calendrier d'évaluation des programmes et dépôt au conseil d'administration en juin 2023

Objectif 3.4 : Saisir les opportunités de développement de la carte de programmes pour renforcer nos créneaux d'expertise ou en ajouter

Résultats atteints 2022-2023 :

- Révision de l'AEC Innovation numérique
- Dépôt au Ministère de 3 analyses de pertinence pour une AEC en Musique autochtone, en Approche de proximité autochtone par les sports et en Malterie
- Discussion en cours pour obtention du DEC en Sécurité incendie

Objectif 3.5 : Améliorer les espaces d'apprentissage de nos programmes d'études et les aires collectives, notamment en créant un Pavillon de la sécurité innovant dans une perspective interculturelle

Résultats atteints 2022-2023 :

- Création d'un comité d'évaluation de la faisabilité du projet de Pavillon de sécurité à l'automne 2023
- Deux rencontres ont été effectuées avec le Ministère et dépôt d'une réflexion « Le pavillon de sécurité du Collège d'Alma : une approche pour une vision interculturelle et renouvelée des métiers de la sécurité publique »
- Rédaction d'un document de présentation au ministère de l'Enseignement supérieur pour notes au ministre
- Aménagement du centre d'aide pour Techniques policières complété
- Début des travaux pour les espaces sanitaires au 2^e étage du Pavillon principal
- Travaux effectués pour les espaces sanitaires des loges dans la Tourelle

Objectif 3.6 : Structurer le partage des expertises et des savoirs entre les programmes d'études, les centres et les projets de recherche pour favoriser l'intégration de la recherche dans l'enseignement

Résultats atteints 2022-2023 :

- Comité de recherche mis en place
- 2 rencontres tenues avec tous les gens impliqués en matière de recherche

Objectif 3.7 : Favoriser le développement d'une culture entrepreneuriale chez nos étudiantes et étudiants au sein nos programmes d'études

Résultats atteints 2022-2023 :

- Dépôt d'un projet par un enseignant
- Réflexion en cours pour la recommandation d'une vision d'ici la fin de l'année scolaire
- Tenue pour une deuxième année consécutive du gala régional OSEntreprendre
- Démarrage d'un club entrepreneurial prévu en 2023-2024

Objectif 3.8 : Soutenir les centres de recherche et d'innovation par des collaborations avec les enseignantes et enseignants et l'implication des étudiantes et étudiants du Collège

Résultats atteints 2022-2023 :

- Plan de valorisation créé

Objectif 3.9 : Valoriser la mobilité enseignante et étudiante

Résultats atteints 2022-2023 :

- Accueil de 12 délégations au cours de l'année 2022-2023
- Missions exploratoires aux Antilles, au Cameroun et en France
- Réalisation d'une mission d'implantation du programme Technologies sonores à Victoria (Colombie-Britannique)
- Mise en place d'un produit de financement pouvant être utilisé pour tous les projets : La Jeannoise
- Outils de soutien au financement en cours de rédaction
- Développement d'un partenariat avec le Douglas College pour des formations autochtones
-

Objectif 3.10 : Développer et déployer le programme de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Résultats atteints 2022-2023 :

- Dépôt d'un plan d'action en reconnaissance des acquis : 11 programmes offerts en RAC (4 AEC et 6 DEC)
- Création d'une vidéo promotionnelle de la reconnaissance des acquis en collaboration avec le Pôle en enseignement supérieur

Objectif 3.11 : Proposer de nouveaux contenus attractifs en lien avec les besoins du marché

Résultats atteints 2022-2023 :

- Création des certifications collégiales Les Audacieuses et La Cabine numérique
- Création d'un consortium de formation avec les cégeps de Jonquière et Marie-Victorin pour développer une offre de formation en intelligence artificielle au Service des ressources humaines
- Implication d'un conseiller en formation dans les projets Avenue IA et l'Offensive de transformation numérique

	Indicateurs de suivi	Résultats 2022-2023	Cibles 2027
1	Nombre de programmes et/ou de cheminements proposés dans la carte de programmes et de formations	Formation continue : 7 Régulier : 18	Formation continue : 10 Régulier : 20
2	Nombre de programmes ayant intégré de nouvelles ressources et technologies	n/d	Formation continue : 5 Régulier : tous les programmes
3	Nombre de programmes évalués	Formation continue : 1 Régulier : 5	Formation continue : 6 Régulier : 10
4	Nombre de programmes révisés	Formation continue : 1 Régulier : 2	Formation continue : 5 Régulier : 10
5	Début des travaux du pavillon de sécurité	Document de présentation réalisé pour le MES	Réalisation d'un projet défini et évalué
6	Mise en place d'un mécanisme annuel de transfert de connaissances		Calendrier annuel établi avec le comité sur la recherche
7	Nombre de projets développés avec les étudiantes et étudiants en lien avec l'entrepreneuriat	4 projets déposés au défi Osentreprendre 1 projet en démarrage avec des étudiants en informatique	5
8	Nombre d'étudiantes et étudiants impliqués dans les projets de recherche	5	38
9	Nombre d'enseignantes et enseignants libérés pour des projets de recherche	9	15
10	Nombre de projets de mobilité enseignante	1	5
11	Nombre de projets de mobilité étudiante	7 dont 1 à la Formation continue	20
12	Nombre de dossiers de reconnaissance des acquis (RAC)	20 dossiers actifs et 5 inscriptions	125
13	Nombre de nouveaux programmes crédités développés à la formation continue	0	5

Orientation 4

Offrir un milieu sain, accueillant et sécuritaire

Objectif 4.1 : Définir et formaliser les pratiques institutionnelles en matière de santé mentale

Résultats atteints 2022-2023 :

- Mandat du comité institutionnel portant sur la santé et le mieux-être rédigé
- Politique institutionnelle sur la santé mentale et le mieux-être rédigée et adoptée

Objectif 4.2 : Revoir l'ensemble des politiques en lien avec la sécurité, la santé physique et mentale et en assurer la diffusion et l'application

Résultats atteints 2022-2023 :

- Plan de mesures d'urgence révisé
- Plan de gestion de crise prévu
- Déploiement et formation en septembre 2023
- Réalisation d'une capsule de formation en septembre 2023
- Sélection et essai d'une application mobile de communication des urgences

Objectif 4.3 : Développer des partenariats avec les acteurs des milieux de la santé et communautaires

Résultats atteints 2022-2023 :

- Ententes signées entre le Collège et le CIUSSS concernant les services de santé courants et le prêt d'une infirmière praticienne spécialisée et entente avec un médecin omnipraticien

Objectif 4.4 : Promouvoir et mettre en valeur les saines habitudes de vie

Résultats atteints 2022-2023 :

- Développement de liens étroits avec l'association étudiante afin de pouvoir diffuser des vidéos de prévention sur les différentes plateformes numériques utilisées par la communauté étudiante
- Conférence en lien avec les dépendances réalisées dans le Département d'informatique
- Tenue de 2 éditions de la Semaine Zen (A22 et H23) avec différentes activités qui font la promotion des saines habitudes de vie
- Mise en place d'un service de zoothérapie avec un organisme accrédité
- Activités avec les Éclaireurs afin de promouvoir la bienveillance envers soi et les autres
- Diffusion des capsules sur la prévention des violences à caractère sexuel

Objectif 4.5 : Bonifier et optimiser les activités d'accueil et de reconnaissance des étudiantes et étudiants, des employées et employés et des membres du conseil d'administration en tenant compte des particularités de chacune et chacun

Résultats atteints 2022-2023 :

- Programme pour les nouveaux membres du personnel rédigé
- Rencontre d'accueil tenue pour chaque nouvel administrateur ou nouvelle administratrice
- Activité de reconnaissance des employées et employés cumulant 20 ans de service et ceux partant à la retraite tenue le 18 mai 2023

Objectif 4.6 : Développer des plans de perfectionnement en lien avec les orientations de l'établissement et les fonctions de travail, qui répondent aux besoins des personnes

Résultats atteints 2022-2023 :

- Tenue de 2 journées pédagogiques (janvier et juin) pour les enseignantes et enseignants et le personnel en janvier, ainsi que de 4 midis pédagogiques
- Planification d'une journée de perfectionnement pour le personnel de soutien et professionnel à l'automne 2023
- Sondage en élaboration sur les besoins de formation

Objectif 4.7 : Mettre en place les mesures et les programmes ministériels avec pertinence et rigueur

Résultats atteints 2022-2023 :

- Suivi hebdomadaire sur les portails gouvernementaux

Objectif 4.8 : Concevoir et déployer un programme favorisant l'attraction et la rétention des talents

Résultats atteints 2022-2023 :

- Phase d'idéation amorcée
- Image de marque employeur présentement en développement (maquettes et concepts) ainsi que plan de communication associé

Objectif 4.9 : Appuyer de façon optimale le déploiement de la Fondation du Collège d'Alma

Résultats atteints 2022-2023 :

- En cours de réalisation
- 63 000 \$ amassés
- Tenue de la première édition de la course La collégiale
- Amorce d'un plan de partenariat / activation de commandites

Objectif 4.10 : Se doter d'un environnement opérationnel plus numérique, automatisé et efficace

Résultats atteints 2022-2023 :

- Système d'archivage numérique fonctionnel
- Déploiement dans tous les départements réalisés et virage en voie de réalisation dans tous les départements et services
- Implantation d'un dossier étudiant numérique en cours
- Planification de la numérisation de plus de 200 boîtes d'archives
- Système implanté pour les requêtes informatiques
- Recensement des tâches en ressources matérielles complété, installation sur le logiciel à venir
- Travaux quant au plan de signalisation réamorçés
- Envoi d'un appel d'offres pour l'accompagnement d'une firme en février 2023, début de l'inventaire en janvier 2023

	Indicateurs de suivi	Résultats 2022-2023	Cibles 2027
1	Adoption de la politique sur la santé mentale	Politique adoptée en 2023	Adoption de la politique
2	Mise à jour et adoption de la politique relative à la promotion d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif		Révision de la politique
3	Délais de réponse à une demande de consultation en santé mentale	5 jours	Que les étudiantes et étudiants puissent rencontrer une intervenante ou un intervenant dans les cinq jours
4	Révision et adoption du plan des mesures d'urgence	Plan des mesures d'urgences et Plan de gestion de crise réalisés.	Plan révisé et adopté
5	Nombre de partenariats développés avec des organisations spécialisées en santé mentale	1	5
6	Nombre de formations offertes à la communauté collégiale en santé mentale	Formation prévue en septembre	Implantation d'un programme santé mieux-être en milieu de travail
7	Nombre d'activités de prévention en santé mentale	Prévention : semaine Zen Zoothérapie (semaine zen, épreuve de français regroupé, EULE) Distribution de machins de café (EULE)	5 pour les étudiantes et étudiants 2 pour les employées et employés
8	Déposer un plan de perfectionnement et de développement des ressources humaines	Sondage sur les besoins de fonction en élaboration	Programme déposé
9	Création de deux comités institutionnels en lien avec les plans d'action ministériels sur la réussite et la santé mentale	Comité santé mieux être déployé Comité institutionnel de réussite déployé	Comités déployés
10	Déposer un programme pour favoriser l'attraction et la rétention des talents	Campagne de positionnement en élaboration	Programme déposé
11	Montants amassés par la Fondation du Collège d'Alma	63 000 \$	100 000 \$ annuellement
12	Mise en place d'un plan d'action visant l'atténuation des risques inacceptables pour les systèmes d'information critiques	Catégorisation des actifs informationnels complétée	Plan établi et déployé

Orientation 5

Offrir un milieu sain, accueillant et sécuritaire

Objectif 5.1 : Assurer le rayonnement du Collège ainsi qu'une circulation optimale de l'information dans la communauté et à l'interne par une approche d'impact

Résultats atteints 2022-2023 :

- Module Emploi étudiant développé et mis en ligne en février 2023 (38 offres publiées et plus de 2 000 vues)
- Tableau de bord en cours d'élaboration
- Refonte du graphisme de l'Échorrridor terminée
- Diffusion d'un bulletin hebdomadaire auprès de la population étudiante
- Production des dernières capsules 360 au régulier
- Production d'une capsule pour l'AEC Protection de la faune
- Casques de réalité virtuelle déployés
- Lancement des capsules 360 et mises en disponibilité en ligne et pour l'information scolaire en janvier 2023
- Réalisation de 3 capsules informatives en lien avec le développement du programme de basketball à l'international
- Animation d'impact des médias sociaux, notamment par l'embauche d'une étudiante pour couvrir l'actualité socioculturelle et sportive

Objectif 5.2 : Valoriser les connaissances produites par le Collège et ses centres de recherche pour stimuler la créativité et l'innovation, à l'interne comme à l'externe

Résultats atteints 2022-2023 :

- Gabarit graphique de l'infolettre créé
- Présentation de 2 tables rondes et de 2 débats scientifiques pour les étudiantes et étudiants
- 2 rencontres de la communauté scientifique réalisées
- Création d'un comité organisateur de la journée scientifique
- 1 formation sur la gestion de données de recherche à toute la communauté de recherche
- Section Recherche du site restructurée et mise en ligne

Objectif 5.3 : Valoriser les connaissances produites par le Collège et ses centres de recherche pour stimuler la créativité et l'innovation, à l'interne comme à l'externe

Résultats atteints 2022-2023 :

- Demande de renouvellement de subvention d'établissement de centres d'accès à la technologie (ECAT) en production laitière déposée en janvier 2023
- Finalisation du projet du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC RI) pour les pommes de terre
- Projet d'entente déposé pour la mise en place d'un projet d'incubation

Objectif 5.4 : Répondre aux besoins des entreprises et organismes du Québec en matière de recherche appliquée et d'innovation en lien avec la culture numérique par l'entremise de CO^{lab} innovation sociale et culture numérique

Résultats atteints 2022-2023 :

- Définition des axes lors de la conception du nouveau plan stratégique de COlab, la réflexion débutera en 2023
- CO^{lab} présent aux comités recherche
- Embauche d'une ressource qui porte la recherche

Objectif 5.5 : Opérationnaliser un comité de recherche et établir une programmation de recherche optimale et pertinente pour le Collège et ses centres

Résultats atteints 2022-2023 :

- Création de 3 sous-comités et tenue d'une rencontre par comité
- 3 rencontres du comité institutionnel de recherche tenue

Objectif 5.6 : Entreprendre une démarche d'écologisation du Collège et en assurer le déploiement, le suivi et l'évaluation ponctuelle en coresponsabilité

Résultats atteints 2022-2023 :

- Appropriation du plan d'écologisation de la Fédération des cégeps et proposition de plan d'action pour notre établissement reportées

Objectif 5.7 : Stimuler et mettre en valeur l'implication sociale et écoresponsable du Collège, de ses composantes et de la communauté collégiale

Résultats atteints 2022-2023 :

- Module de covoiturage déployé (71 utilisateurs enregistrés)
- Entente signée à l'automne pour la redistribution des ouvrages élagués à la bibliothèque
- Première livraison réalisée et mise à jour des outils d'élagage en cours
- Format d'un bilan social en cours de validation et contenus en cours d'élaboration pour diffusion en septembre 2023
- Installation de six bornes pour véhicules électriques

Objectif 5.8 : Gérer nos données et rendre disponible un tableau de bord institutionnel numérique et pertinent en soutien à la prise de décision

Résultats atteints 2022-2023 :

- Sélection des outils numériques en cours
- Partenariat établi avec d'autres cégeps pour mutualiser les efforts

Indicateurs de suivi	Résultats 2022-2023	Cibles 2027
Mise à jour et adoption des politiques institutionnelles en lien avec les communications		Révision et adoption de la politique
Une activité annuelle de valorisation de la recherche au sein du Collège	2 rencontres de la communauté scientifique 1 formation aux chercheurs sur la gestion des données de recherche 2 tables rondes scientifiques pour les étudiants 2 débats scientifiques pour les étudiants	5
Nombre de projets de recherche réalisés avec des entreprises agricoles		18
Reconnaissance de CO ^{lab} innovation sociale et culture numérique en tant que CCTT	1 rencontre avec le député 1 écrit formulé au MEIE	CO ^{lab} reconnu comme CCTT
Adoption d'un plan annuel de développement de la recherche	Création d'un comité de recherche et de trois sous-comités. Deux rencontres du comité de recherche	Adoption du plan
Révision de la politique environnementale et adoption d'un plan d'écologisation		Révision et adoption de la politique et conception du plan d'action d'écologisation
Publication d'un bilan d'implication sociale et d'écoresponsabilité et/ou d'un rapport annuel orienté vers les actions pour les partenaires et la collectivité		Une section intégrée dans le rapport annuel du Collège
Mise en place d'un tableau de bord institutionnel numérique	Sélection des outils débutée Partenariat établi avec d'autres cégeps pour mutualiser les efforts	Tableau de bord opérationnel

QUELQUES STATISTIQUES

L'effectif scolaire

Tableau 1 : Répartition de l'effectif scolaire au régulier par programme

Clientèle de l'automne 2022		Nombre		
		Garçons	Filles	Total
Programmes préuniversitaires				
200.B0	Sciences de la nature	45	64	109
300.A2	Sciences humaines (Destination monde)	8	3	11
300.A3	Sciences humaines (Interaction humaine)	24	47	71
300.A4	Sciences humaines (Économie et gestion)	7	7	14
300.A5	Sciences humaines (Parcours exploratoire)	23	32	55
300.A6	Sciences humaines (Parcours exploratoire incluant biologie et statistiques)	15	27	42
300.A7	Sciences humaines (Parcours exploratoire incluant mathématiques)	11	10	21
500.A1	Arts, lettres et communication	3	16	19
501.A0	Musique	3	1	4
510.A0	Arts visuels (Arts visuels et numériques)	10	21	31
COM.AA	Commandites reçues	1	0	1
<i>Doubles DEC</i>				
200.11	Sciences de la nature-Musique	2	0	2
200.16	Sciences de la nature-Arts, lettres et communication	0	1	1
300.11	Sciences humaines-Musique	1	2	3
	TOTAL	183	261	444
	%	41,2 %	58,8 %	
Programmes techniques				
152.B0	Gestion et technologies d'entreprise agricole	19	17	36
165.A0	Techniques de pharmacie	2	29	31
180.A0	Soins infirmiers	15	69	84
310.A0	Techniques policières	106	93	199
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	24	16	40
420.B0	Techniques de l'informatique (Développement d'applications)	39	5	44
420.DB	Techniques de l'informatique (DEC/BAC)	6	0	6
420.PC	Techniques de l'informatique (DEP/DEC)	1	0	1
551.A0	Techniques professionnelles de musique et de chanson	17	6	23
551.B0	Technologies sonores	74	5	79
	TOTAL	303	240	543
	%	55,8 %	44,2 %	
Sessions d'intégration				
081.06	Tremplin DEC Transition	45	43	88
100.01	Tremplin DEC Soins infirmiers	3	9	12
200.80	Tremplin DEC Sciences	14	11	25
300.09	Tremplin DEC Sciences et techniques humaines	10	4	14
501.12	Tremplin DEC Musique	8	5	13
	TOTAL	80	72	152
	%	52,6 %	47,4 %	
Nombre total Collège		566	573	1139
Pourcentage total Collège		49,7 %	50,3 %	

Source : Direction des études, Services aux étudiants, système de gestion pédagogique COBA

Tableau 2 : Répartition de l'effectif scolaire à la formation continue par programme

Clientèle de la formation continue en 2022-2023		Nombre d'étudiants
Temps complet (AEC)		
• JCA.04	Techniques d'intervention en milieu carcéral	37
• JCA.1D	Protection de la faune	91
• JCA.1J	Techniques policières des Premières Nations	30
• JCA.12	Investigation en sécurité privé	16
Total temps complet (AEC)		174
Temps partiel (AEC)		
• CNE.0Y	Exploitation d'une entreprise apicole	89
• CNE.12	Exploitation d'un verger nordique	55
• JCA.12	Initiation aux techniques d'enquête et d'investigation (microprogramme)	67
Total temps partiel (AEC)		211
Formation sur mesure (services aux entreprises) (79 formations)		882

Source : Entreprises et collectivités

La réussite des étudiantes et étudiants

Tableau 3 : Taux global de réussite à la 1^{re} session

Taux global de réussite au 1^{er} trimestre de tous les inscrits (automne 2023)		
	2021-2022	2022-2023
COLLÈGE D'ALMA	88,5 %	85,6 %
RÉSEAU COLLÉGIAL	83,9 %	83,7 %
DIFFÉRENCE COLLÈGE - RÉSEAU (en points de pourcentage)	4,6 %	1,9 %

Source : SRAM PSEP-DÉFI, octobre 2023

Tableau 4 : Taux de réinscription au 3^e trimestre des étudiantes et étudiants

Taux de réinscription au 3^e trimestre des étudiantes et étudiants quels que soient le programme et le cégep (automne 2022)		
	2021-2022	2022-2023
COLLÈGE D'ALMA	82,8 %	83,6 %
RÉSEAU COLLÉGIAL	83,7 %	82,0 %
DIFFÉRENCE COLLÈGE - RÉSEAU (en points de pourcentage)	-0,9	1,6

Source : SRAM PSEP-DÉFI, septembre 2023

Tableau 5 : Réussite à l'épreuve uniforme de français

Pourcentage d'étudiantes et étudiants inscrits qui ont réussi l'épreuve uniforme de français		
	2021-2022	2022-2023
COLLÈGE D'ALMA	84,3 %	ND*
RÉSEAU COLLÉGIAL	85,2 %	ND*
DIFFÉRENCE COLLÈGE - RÉSEAU (en points de pourcentage)	-0,9	ND*

Source : Données officielles du ministère de l'Enseignement supérieur, septembre 2023

*Données du réseau collégial pour 2022-2023 non disponibles au moment de la publication du rapport annuel

Tableau 6 : Réussite aux cours par programme, par secteur de formation

2021-2022		Pourcentage de cours réussis
Programmes préuniversitaires		88 %
200.B0	Sciences de la nature	97 %
300.A2	Sciences humaines (Destination monde)	80 %
300.A3	Sciences humaines (Interaction humaine)	95 %
300.A4	Sciences humaines (Économie et gestion)	99 %
300.A5	Sciences humaines (Parcours exploratoire)	75 %
300.A6	Sciences humaines (Parcours exploratoire incluant biologie et statistiques)	79 %
300.A7	Sciences humaines (Parcours exploratoire incluant mathématiques)	97 %
500.A1	Arts, lettres et communication	87 %
501.A0	Musique	95 %
510.A0	Arts visuels (Arts visuels et numériques)	76 %
<i>Doubles DEC</i>		100 %
200.11	Sciences de la nature-Musique	100 %
200.16	Sciences de la nature-Arts, lettres et communication	100 %
300.11	Sciences humaines-Parcours exploratoire-Musique-Biologie-Statistiques	100 %
	Sciences humaines-Parcours exploratoire-Musique	100 %
	Sciences humaines-Parcours exploratoire-Mathématiques	100 %
Programmes techniques		92 %
152,B0	Gestion et technologies d'entreprise agricole	92%
165,A0	Techniques de pharmacie	90%
180.A0	Soins infirmiers	93%
310.A0	Techniques policières	98%
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	92%
420.B0	Techniques de l'informatique (Développement d'applications)	76%
551.A0	Techniques professionnelles de musique et de chanson	94%
551.B0	Technologies sonores	89%
Sessions d'intégration		74 %
081.06	Tremplin DEC Transition	76 %
100.01	Tremplin DEC Soins infirmiers	76 %
200.80	Tremplin DEC Sciences	72 %
300.09	Tremplin DEC Sciences et techniques humaines	74 %
501.12	Tremplin DEC Musique	76 %
Commandites		20 %

Source : Direction des études, système de gestion pédagogique COBA, octobre 2023

Tableau 7 : Diplomation 2022-2023 par programme, par secteur de formation

DIPLOMATION 2022-2023		Été 2022	Automne 2022	Hiver 2023	TOTAL
Diplômes d'études collégiales (DEC)					
Programmes préuniversitaires					
200.B0	Sciences de la nature	1	1	45	47
300.A0	Sciences humaines	1	5	55	61
500.A1	Arts, lettres et communication	0	0	8	8
501.A0	Musique	0	0	1	1
510.A0	Arts visuels (Arts visuels et numériques)	1	1	3	5
<i>Total partiel du secteur préuniversitaire</i>		3	7	112	122
Programmes techniques					
152.B0	Gestion et technologies d'entreprise agricole	0	1	10	11
180.A0	Soins infirmiers	0	0	25	25
310.A0	Techniques policières	0	3	51	54
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	0	2	2	4
420.B0	Techniques de l'informatique	0	0	3	3
551.A0	Techniques professionnelles de musique et de chanson	0	0	3	3
551.B0	Technologies sonores	2	6	2	10
<i>Total partiel du secteur technique</i>		2	12	96	110
DEC sans mention		11	7	8	26
Total des diplômes d'études collégiales (DEC)		16	26	216	258
Attestations d'études collégiales (AEC)					
CNE.0Y	Exploitation d'entreprise apicole	0	9	0	9
CNE.12	Exploitation d'un verger nordique	0	4	0	4
JCA.04	Techniques d'intervention en milieu carcéral	0	16	0	16
JCA.1D	Protection de la faune	0	19	2	21
JCA.1J	Techniques policières des Premières Nations	0	6	2	8
LCE.4Q	Bureautique	0	0	2	2
Total des attestations d'études collégiales (AEC)		0	54	6	60
TOTAL DU COLLÈGE (DEC ET AEC)		16	80	222	318

Source : Direction des études, Services aux étudiants, système de gestion pédagogique COBA

GESTION FINANCIÈRE

LES ÉTATS FINANCIERS

Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2023

Fonds de fonctionnement	2023	2022
	\$	\$
Revenus		
Enseignement régulier ¹	23 769 919	22 416 759
Formation continue ²	2 653 795	2 494 066
Centre collégial de transfert de technologie	1 841 944	1 722 932
Services auxiliaires	271 139	202 283
Total	28 536 797	26 836 040
Charges		
Salaires et avantages sociaux - Enseignantes et enseignants ³	12 995 219	12 659 048
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels ³	7 940 682	7 301 113
Autres charges	5 494 807	4 533 022
Centre collégial de transfert de technologie	1 841 944	1 722 932
Total		
Excédent des revenus sur les charges	264 145	619 925
Évolution du solde de fonds		
Solde de fonds au début de l'exercice ⁴	1 147 589	577 476
Excédent des revenus sur les charges	264 145	619 925
Virements au fonds des immobilisations		
Remboursement d'emprunts autofinancés		(49 812)
Total	264 145	570 113
Solde de fonds à la fin de l'exercice	1 411 734	1 147 589

Les informations sont tirées de l'annexe 2, *Résultats détaillés par centre de responsabilités*, et du Tableau F1, *Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité*, du rapport financier annuel.

¹ L'enseignement régulier comprend également les revenus et charges du centre collégial de transfert de technologie.

² La formation continue comprend également les revenus et charges des cours d'été.

³ Les salaires et avantages sociaux comprennent également les coûts de convention.

⁴ Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds redressés.

NIVEAU ANNUEL DE L'EFFECTIF ET INFORMATION RELATIVE AUX CONTRATS DE SERVICE DE 25 000 \$ ET PLUS

Conformément à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, voici le niveau d'effectif établi pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Tableau 8 : Respect du niveau d'attribution de l'effectif

Total des heures rémunérées	405 213
Cible établie par le Conseil du trésor	398 935.00
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu *	6 278
Respect du niveau d'attribution de l'effectif	non
Est-ce que ces informations concordent avec celles du cégep?	oui

Si la cible fixée par le Conseil du trésor n'a pas été atteinte, veuillez indiquer les mesures mises en œuvre pour atteindre la cible et, s'il y a lieu, ajoutez des commentaires.

Le dépassement est causé par des projets dont le financement est de sources externes et qui s'échelonnent sur 3 ans. Si nous faisons le calcul seulement avec les heures régulières, la cible serait respectée.

Tableau 9 : Niveau annuel de l'effectif détaillé par catégories d'emploi et par nombre d'heures rémunérées

Catégorie d'emploi	Nombre de personnes	Heures rémunérées
Personnel d'encadrement	13.2	24 003
Personnel professionnel	25.5	46 337
Personnel enseignant	139.5	221 316.5
Personnel de bureau et technicien	48.7	88 575
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	12.4	24 981.5
Total	239.3	405 213

Tableau 10 : Rapport relatif aux contrats de service de 25 000 \$ et plus au 30 juin 2023

	Contrats conclus avec les personnes morales (sociétés)	Contrats conclus avec les personnes physiques (en affaires ou non)	Total
Nombre de contrats	67	3	70
Valeur des contrats	4 774 456 \$	102 354.09 \$	4 876 810 \$

PLAN D'ACTION VISANT À PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Plan d'action visant à prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2022-2027 s'accompagne d'un financement de 54 M \$. Une proportion non négligeable de cette somme, s'inscrivant dans la mesure 2.1 du plan d'action, est allouée chaque année aux établissements d'enseignement. Elle est destinée, notamment, à l'embauche des ressources spécialisées (guichet unique) et au maintien des services destinés à la communauté étudiante et aux victimes de violences à caractère sexuel.

Pour l'année 2022-2023, le Collège a utilisé une somme de 13592,84 \$ pour les services d'une professionnelle (salaire et avantages sociaux) ainsi que l'achat d'une formation pour la communauté étudiante. Aucune somme n'est reportée.

Tableau 11 : Nombre de ressources engagées dans le cadre de la stratégie

Type de ressources	Nombre de personnes engagées (ETC)	Fonction	Précisions
Interne	0.1 ETC	Intervenante	Mise en place des mesures de sensibilisation et de prévention

Tableau 12 : Montant des dépenses correspondant aux services offerts dans le cadre de la stratégie

Type de services	Coût	Précisions
Mesures de sécurité	0	L'ajout de caméras de sécurité pour couvrir certains endroits a été effectué. Les sommes proviennent du budget de fonctionnement. Plusieurs casiers ont été également enlevés dans un endroit non sécurisé.
Mesures de prévention et de sensibilisation	0	Comme par les années antérieures, la promotion de la politique a été effectuée à partir des plans de cours du Collège. Durant l'année, trois activités de prévention ont été menées à coût zéro et de la formation en ligne et en présentiel a eu lieu.

INSTANCES

Le conseil d'administration et le comité exécutif (au 30 juin 2023)

Étudiants

M^{me} Laurie Gauthier (préuniversitaire)
M^{me} Rosalie Tremblay (technique)*

Parents

M^{me} Marie-Hélène Boily
Poste vacant

Personnel de soutien

M. Yves-Christian Lavoie

Personnel enseignant

M. Jérôme Guy
M^{me} Lyne Bergeron

Personnel professionnel

M. François Thibeault

Socioéconomiques

M. Christian Gendron, président*
M. Gérard Mathieu
M^{me} Annie Gilbert
M^{me} Mylène Girard
M. Richard Villeneuve*

Titulaires d'un diplôme d'études collégiales

M. Hendrick Larouche (technique)*
Poste vacant (préuniversitaire)

Membres d'office

M^{me} Marie-Ève Gravel, directrice générale*
M. Justin Carrier, directeur des études et de la vie étudiante*

**Membres du comité exécutif*

La commission des études (au 30 juin 2023)

M. Jean-Marc Bergeron	Enseignant (Technologies sonores)
M ^{me} Mélanie Bouchard	Personnel de soutien
M. Justin Carrier	Directeur des études
M ^{me} Gabrielle Côté	Professionnelle
M ^{me} Sandra Corneau	Enseignante (Musique)
M. Pierre-Olivier D'Amours	Enseignant (Sciences)
M ^{me} Sophie Gagnon	Professionnelle
M ^{me} Sylvianne Gagnon	Enseignante (Techniques de pharmacie)
M ^{me} Laurie Gauthier	Étudiante (secteur technique)
M. Jérôme Guy	Enseignant (Techniques administratives)
M. Xavier Jean-Gagnon	Enseignant (Techniques policières)
M ^{me} Stéphanie Jobin	Enseignante (Technologie agricole)
M. Martin Lavertu	Enseignant (Arts visuels et numériques)
M. Michel Esdras Frank Miambanzila	Enseignant (Philosophie)
M ^{me} Claudine Munger	Enseignante (Soins infirmiers)
M ^{me} Geneviève Pedneault	Enseignante (Langues)
M. Sylvain Mailloux	Enseignant (Éducation physique)
M ^{me} Anne-Marie Simard	Enseignante (Sciences humaines)
M ^{me} Chantal Thiffault	Cadre
M. Bernard Tremblay	Enseignant (Lettres)
M. Michel Tremblay	Enseignant (Informatique)
M ^{me} Rosalie Tremblay	Étudiante (secteur technique)

ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS

La Formation continue du Collège d'Alma offre depuis plusieurs années des formations axées sur le développement professionnel et personnel. La vision portée par le service et par le collège est d'offrir des occasions d'apprentissage tout au long de la vie pour les individus désireux d'approfondir leurs connaissances ou d'acquérir de nouvelles compétences. La Formation continue du Collège d'Alma couvre un large éventail de domaines, allant des programmes techniques spécialisés aux cours de perfectionnement professionnel, en passant par des formations sur mesure adaptées aux besoins spécifiques des entreprises et des professionnels. Quatre secteurs d'expertise ont été développés : l'agriculture, le numérique, la sécurité et le développement humain. La Formation continue se distingue par des approches pédagogiques innovantes, des programmes flexibles adaptés aux horaires des apprenants et une attention particulière portée à la pertinence des contenus proposés. Grâce à son engagement envers l'excellence éducative et la mise à jour constante des programmes, la Formation continue du Collège d'Alma contribue à l'évolution des compétences et à l'employabilité des individus dans un contexte professionnel en perpétuelle mutation.

Faits saillants de l'année 2022-2023

En 2022-2023, la Formation continue a accueilli 385 étudiantes et étudiants dans ses programmes crédités et a formé 882 personnes par son service aux entreprises.

En parfaite adéquation avec la planification stratégique 2022-2027 du Collège d'Alma, la Formation continue du Collège d'Alma s'est dotée d'un plan d'action s'articulant autour de 4 grands axes stratégiques :

1. Développer des approches professionnelles et bienveillantes auprès de la population étudiantes et des employés
2. Créer des formations innovantes et adaptées aux besoins de la communauté
3. Mettre en place des processus et méthodes pédagogiques efficaces
4. Se démarquer dans les créneaux d'expertise : agriculture, numérique, sécurité et développement humain

L'ensemble des actions menées par l'équipe de la formation continue est basé sur ces axes stratégiques. Voici quelques exemples d'actions s'inscrivant dans chacun de ces axes.

Développer des approches professionnelles et bienveillantes auprès de la population étudiantes et des employés

- Participation de l'aide pédagogique aux apprentissages de la Formation continue au comité institutionnel en lien avec la santé mentale et le mieux-être du Collège d'Alma ainsi qu'à l'équipe psychosociale des Services aux étudiants
- Mise en place pour la d'une journée d'accueil des nouveaux étudiants et étudiantes de la Formation continue avec présentation de l'équipe.
- Réalisation d'un partenariat avec le Centre Mamik pour 5 places en garderie pour les étudiants autochtones
- Inclusions des étudiantes et étudiants de la Formation continue dans l'association étudiante
- Mise en place d'une procédure d'accueil des nouveaux employés et employées à la Formation continue
- Création d'une salle des chargés et chargées de cours

Créer des formations innovantes et adaptées aux besoins de la communauté

- Mise en place d'un partenariat pour l'utilisation du site KM³ du centre Bang et démarches entreprises pour la création d'une forêt d'enseignement en partenariat avec la MRC Lac-Saint-Jean-Est
- Évaluation du programme de verger complétée
- Révision du programme Innovation numérique
- Dépôt au Ministère de 3 analyses de pertinence pour une AEC en Musique autochtone, en approche de proximité autochtone par les sports et en Malterie
- Création d'un consortium de formation avec les cégeps de Jonquière et Marie-Victorin pour développer une offre de formation en intelligence artificielle au Service des ressources humaines

Mettre en place des processus et méthodes pédagogiques efficaces

- Participation aux travaux de la PIGEP et implantation de celle-ci dans les programmes de la Formation continue
- Création de cheminements atypiques pour les étudiants et étudiantes de la Formation continue par l'aide pédagogique aux apprentissages
- Participation de la Formation continue aux travaux de la PIEA

Se démarquer dans les créneaux d'expertise : agriculture, numérique, sécurité et développement humain

- Présentation des 25 ans du programme de techniques policières autochtones au colloque sur la persévérance et la réussite chez les Premiers Peuples
- Réalisation d'une mission d'implantation du programme de sonorisation à Victoria (Colombie-Britannique)
- Mission exploratoire en France pour mesurer le potentiel de développement de la FC à l'international
- Participation active au comité de promotion de l'AEC en Techniques policières autochtones piloté par le ministère de la Sécurité publique en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi

L'année 2022-2023 a aussi été marquée par la création de projets en collaboration avec plusieurs communautés autochtones s'inscrivant dans l'objectif 6 de l'orientation 2 de la planification stratégique 2022-2027.

Au cours de l'année 2022-2023, la Formation continue du Collège d'Alma a joué un rôle essentiel dans l'avancement des compétences professionnelles et personnelles des individus, tout en renforçant son positionnement en tant qu'acteur incontournable dans le domaine de l'éducation continue et du développement communautaire.

AGRINOVA, CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

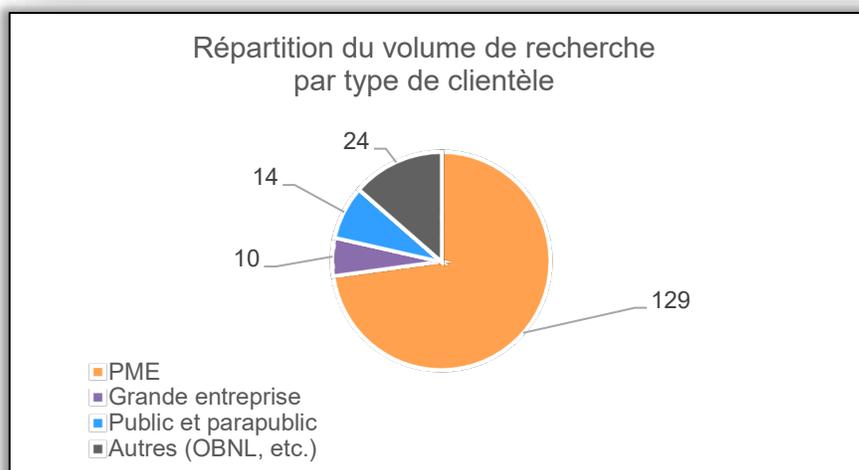
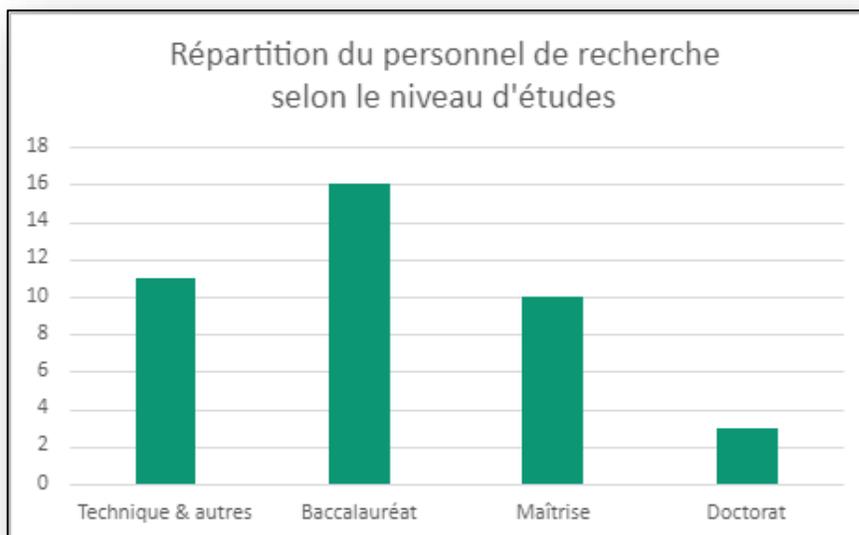
Existant depuis 1996, la mission d'AgriNova est de stimuler la recherche et l'innovation en agriculture en accompagnant les entreprises et les collectivités afin que l'innovation en fasse partie intégrante. Fort de ses valeurs organisationnelles de collaboration, de créativité et de rigueur, l'équipe multidisciplinaire dédiée à la recherche, composée d'agronomes, de biologistes, d'ingénieurs et de techniciens, a réalisé plus de 1 200 projets depuis sa création.

Nos projets sont majoritairement réalisés en contexte externe, soit directement sur les entreprises ou organisations des clients que nous desservons. De plus, nous avons l'opportunité d'exploiter deux vitrines technologiques uniques au Canada, soit l'entrepôt expérimental de pommes de terre (Sainte-Croix) et le centre de production de biochar et bioproduits. (Mashteuiatsh).

Faits saillants

- Plus de **168 mandats** d'innovation ont été réalisés, dont **64 nouveaux projets** (recherche appliquée, aide technique et formation/diffusion).
- Les revenus de recherche totalisent **3 398 202 \$**, en hausse de 40 % par rapport à 2021-2022.
- Le surplus d'opérations se chiffre à **5 155 \$**. L'écart avec les prévisions budgétaires est principalement lié aux imprévus dans nos diverses infrastructures.
- Nous avons joint **177 clients** par nos activités, dont **81 dans la région** du Saguenay-Lac-Saint-Jean et **96 ailleurs au Québec**.
- Nous avons poursuivi la gestion des opérations de la Ferme de formation et de recherche du Collège d'Alma avec la création de comités opérationnel et de gestion.
- Nos deux ÉCAT (Centre d'accès à la technologie), soit celui en production laitière qui vient d'être renouvelé pour cinq ans et celui en production de biochar et bioproduits, ont permis le développement de plusieurs nouveaux partenariats, tant avec les universités qu'avec d'autres CCTT.
- La Vitrine technologique de production de biochar est totalement en activité. Plusieurs projets y ont été réalisés au profit de diverses entreprises des domaines forestier et agricole ou de milieux industriels variés. La démarche d'établir une entreprise incubée est très avancée et se réalisera dans le prochain exercice.
- L'entrepôt expérimental de pommes de terre est aussi pleinement fonctionnel. La programmation de recherche se poursuit et le développement de nouveaux projets et partenariats est toujours en essor.
- Nous avons poursuivi notre collaboration avec le Centre de solidarité internationale du SLSJ dans le cadre du projet « *Communautés du Sine Saloum engagées pour la résilience climatique* » au Sénégal. Ce projet de mobilisation communautaire vise la préservation de l'environnement, l'amélioration de la gestion des ressources et le développement de technologies énergétiques propres afin de renforcer les activités économiques locales et durables.
- Nos professionnels ont fait rayonner AgriNova et le Collège d'Alma en participant à plus **d'une trentaine d'activités** de communication et de formation, telles que colloques, conférences, présentations et participations à des comités, que ce soit régional, provincial ou national, ainsi qu'aux États-Unis, en Europe et autres.
- La nouvelle enveloppe *Mobilisation*, créée par le CRSNG, a permis d'obtenir un financement d'un million de dollars sur cinq ans pour le Collège d'Alma, le CO^{lab} et AgriNova pour mettre en place un plan de recherche d'avant-garde afin de répondre adéquatement aux besoins essentiels du milieu, tant sur le plan de l'agriculture qu'au plan technologique et numérique.
- La gestion ainsi que la mise en place de parcelles d'essais pour différentes cultures végétales, tant au Saguenay-Lac-Saint-Jean que dans la région de Québec, est toujours dans nos cartons et ce sont plus de **5 566 parcelles et 1 500 rangs, pour un total d'environ 13 hectares**, qui ont été semés, récoltés et traités au printemps et à l'automne 2023. Les étudiant(e)s collégiaux(ales) ont été activement impliqué(e)s dans ce projet.
- Les administrateurs(trices) ont voté unanimement une actualisation des conditions de travail pour l'ensemble de l'équipe.

Résultats en fonction des exigences ministérielles (Annexe budgétaire R-102 du MES et Convention de subvention 2022-2025 du MEI)	
Exigences ministérielles	Résultats 2022-2023
Diversifier les sources de financement et obtenir du financement complémentaire à la subvention de base	93 % des revenus de recherche proviennent d'autres sources
Viser l'équilibre budgétaire	Surplus d'opérations de 5 155 \$
Atteindre un effet de levier de 2 ou plus (revenus générés grâce aux subventions de base)	13,56
Viser un taux d'autofinancement d'au moins 50 % (revenus autres que les subventions de base)	93,1 %
Maintenir des frais administratifs et de gestion d'au plus 20 % (excluant les frais de projet)	16,6 %



Retombées sur la formation scientifique et technique

- Nous avons poursuivi avec succès le programme de mentorat avec les étudiants et étudiantes de Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA) et de Sciences de la nature du Collège d'Alma.
- Nous avons embauché sept étudiants et étudiantes de niveau collégial, dont quatre sont issus du Collège d'Alma, durant les sessions d'automne et d'hiver ainsi que pendant la période estivale. Ceux-ci ont pu participer activement à la réalisation de projets (laboratoire, travaux sur le terrain, échantillonnage, prise de données, saisie et analyse).
- Un enseignant de GTEA a été libéré pour l'équivalent de 0,3 ETC dans le cadre d'un projet de recherche en productions végétales.
- Une ressource du CCTT est désignée afin de prendre en charge la gestion administrative des demandes au CRSNG ainsi que le suivi de celles-ci, en collaboration avec le coordonnateur des activités de recherche du Collège d'Alma.
- Deux enseignants ainsi que deux étudiants siègent au comité de protection des animaux (CPA) du Collège d'Alma.
- Deux ressources du CCTT siègent au sein du comité de recherche du Collège d'Alma.
- Deux ressources du CCTT occupent respectivement les postes de président et coordonnatrice du CPA du Collège d'Alma.
- Dans le cadre du cours *Recherche appliquée et développement en agriculture*, les étudiant(e)s de troisième année en GTEA ont participé activement aux activités de recherche du CCTT (une dizaine d'étudiants et étudiantes pour cinq activités sous forme de visite ou de présentation).
- Les étudiant(e)s de GTEA ont visité la Vitrine technologique de production de biochar, l'entrepôt expérimental de pommes de terre, les parcelles d'essais en productions végétales ainsi qu'une ferme laitière disposant d'une vache dédiée à la recherche.



Clément Bisimwa
Étudiant en GTEA
Stagiaire à la recherche
depuis mai 2022



Étudiant(e)s en GTEA
Visite dans les parcelles
d'essais d'avoine et d'orge.



Étudiant(e)s stagiaires
Préparation des semis
pour les parcelles d'essais

CO^{lab}, INNOVATION SOCIALE ET CULTURE NUMÉRIQUE

CO^{lab} a pour mission d'initier, d'expérimenter et d'accompagner des projets d'appropriation technologique par le développement de capacités et de compétences numériques des entreprises et des collectivités et vise, par un leadership collaboratif favorisant l'audace, l'expérimentation et l'innovation, à propulser l'économie et la culture numérique des régions et du Québec en développant les capacités d'agir ensemble et les compétences clés.

Faits saillants

- CO^{lab} a été récipiendaire en octobre 2023 du Prix Axe Culture des prix de reconnaissance Jeunesse en littératie numérique 2022 pour son projet « Mobilisation du Leadership féminin autochtone »
- Le studio de captation volumétrique a été officiellement inauguré en mars 2023.
- Le premier salon de l'intelligence artificielle s'est tenu au CO^{lab} en mai 2023.
- Une dizaine de projets de recherche ou d'innovations pédagogiques ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.
- Plusieurs sont en cours de réalisation ou ont été réalisés lors de la dernière année :
 - Entrepreneuriat féminin vers l'économie du savoir
 - Offensive de transformation numérique : Plus numérique
 - Avenue IA
 - Websérie sur l'intelligence artificielle
 - Trousse pédagogique sur l'intelligence artificielle
 - PRAT
 - Parcours Les Ambitieuses
 - Parcours Les Astucieuses
 - Pôle en enseignement supérieur sur la transition vers les STIAM
 - La Fabrique numérique

OBLIGATIONS LÉGALES

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU COLLÈGE D'ALMA (Règlement numéro 29)

Les membres du conseil d'administration ont reçu copie du Règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Collège d'Alma (numéro 29) auquel ils sont assujettis. Chaque administrateur a rempli et remis au président du conseil d'administration une déclaration d'intérêts qu'il a, à sa connaissance, dans une entreprise faisant ou ayant fait affaire avec le Collège.

En lien avec le code d'éthique et de déontologie des administrateurs, aucune plainte ni situation n'a été soumise au comité de déontologie.

Préambule

Le présent règlement établissant un Code d'éthique et de déontologie des administrateurs est adopté en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie, le Code civil du Québec (articles 321 à 330) et la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (articles 12 et 20).

Il est à noter que les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent règlement, les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études, les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- Code : Code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Collège : le Collège d'enseignement général et professionnel d'Alma;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public envers le conseil d'administration et envers l'intégrité et l'impartialité de ses membres;

et

- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujetti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujettie aux règles prévues à l'article 5.2 de ce code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- a) respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- b) éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- c) agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- d) ne pas utiliser à son profit ou au profit d'un tiers les biens du Collège;
- e) ne pas divulguer à son profit ou au profit d'un tiers l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- f) ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- g) ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- h) n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit :

- a) se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- b) ne pas utiliser l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner de conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Les situations de conflit d'intérêts peuvent avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir :

- a) les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;

- b) les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;
- c) les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
- c) les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

Sans restreindre la portée de la définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration ou du comité exécutif;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage et de peu de valeur.

7.3 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Ces dispositions législatives ainsi que certaines règles d'interprétation apparaissent à l'annexe A et font partie intégrante du présent Code.

7.4 Déclaration d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les 30 jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

Cette disposition législative, les règles d'interprétation et un modèle de déclaration d'intérêts apparaissent à l'annexe B font partie intégrante du présent Code.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration ou au comité exécutif a l'obligation de se retirer de la salle des délibérations du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. À ce titre, il doit trancher toute question relative au droit de vote à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations sur leur droit de vote des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter.

Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil.

La décision du président est finale.

8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil, ou en son absence une autre personne nommée par le conseil d'administration, agit comme conseiller en déontologie.

Ce conseiller est chargé :

- a) d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- b) de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- c) de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- d) de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE

- 9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 9.2 Le conseil de discipline est constitué des membres du comité exécutif. Il a donc la responsabilité de recevoir les résultats d'enquête du conseiller en déontologie, d'analyser les cas de manquement présumés, de décider du bien-fondé de toute plainte et de décider des suites à apporter.
- 9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 20 jours, lui fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ce conseil relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.
- 9.6 L'administrateur peut appeler de la sanction auprès du conseil d'administration. Celui-ci maintient ou annule la sanction prise par le conseil de discipline.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Conformément à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ c. D-11.1), le Collège d'Alma s'est doté d'une politique et d'une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et employées. À cet effet, aucun acte répréhensible n'a été reçu par la personne responsable du suivi des divulgations en 2022-2023.

**Une publication des
Affaires corporatives du Collège d'Alma**

Novembre 2023